

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
 - ❖ Près d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h 05 et s'est terminée vers 20 h 40.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des participants

2. Retour sur les questions

- Signalisation des détours sur le trottoir de la rue Saint-Antoine, entre les rues Agnès et Du Collège
- Propriétaire du 4295, rue De Richelieu
- Intimité des résidents depuis l'ouverture de la route 136 est
- Piste cyclable sur le boul. de Sainte-Anne-de-Bellevue
- Vitesse sur la rue Rose-de-Lima, à la sortie de la route 136

3. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

- Portrait des demandes et des plaintes
- Démantèlement de l'autoroute 720 est
- Pont du canal de Lachine

4. Période de questions

5. Clôture de la rencontre

Les éléments surlignés en bleu dans le présent document feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du comité qui se tiendra le 11 avril 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
M. Mauricio Garzon-Beltran M. Derek Robertson Mme Viviane Rochon Mme Clélia Sève	
<i>Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)</i>	
<i>Direction du projet Turcot</i>	
M. Stéphane Audet	Directeur adjoint de la mise en œuvre des travaux préparatoires et des travaux d'accompagnement
Mme Cynthia Martin	Conseillère en communication
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
Mme Marie-Sophie Couture	Chargée de section – Projet Turcot
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Gilles Denicourt	Sécurité routière – poste de quartier 15
<i>Octane Stratégies (OS)</i>	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Retour sur les questions du dernier comité

- Signalisation des détours sur le trottoir de la rue Saint-Antoine, entre Agnès et Du Collège

Sylvie Gervais (KPHT) - Elle indique que la situation a été corrigée en décembre. Les panneaux ont été repositionnés en bordure du gazon.

- Propriétaire du 4295, rue De Richelieu

Stéphane Audet (MTMDET) - Il confirme que le Ministère n'est pas propriétaire du bâtiment situé au 4295, rue De Richelieu.

- Intimité des résidents depuis l'ouverture de la route 136 est

Stéphane Audet (MTMDET) - Il explique que lors de la dernière rencontre, il avait été signalé que certains résidents de la rue De Richelieu avaient perdu de leur intimité avec la mise en service des voies de la route 136 est puisque les voies sont plus basses.

Il indique que des vérifications ont été faites, mais que malheureusement les interventions possibles par le Ministère sont très limitées. Il ajoute que des murs antibruit sont prévus à certains endroits le long de la route 136, mais qu'ils sont majoritairement transparents pour laisser passer la lumière et éviter un effet de tunnel, donc leur fonction première n'est pas de bloquer la vue.

Citoyenne – Elle propose qu'à ce niveau le mur ne soit pas transparent.	Stéphane Audet (MTMDET) - Il dit que les murs transparents ont pour objectif de laisser passer la lumière. Il ajoute qu'il a fait des vérifications en passant sur la route 136 à ce niveau et qu'à son avis on ne voit pas dans les résidences.
Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il dit qu'il y a un espace entre la nouvelle route 136 et les résidences de la rue De Richelieu. Il demande s'il est possible de planter une haie pour préserver l'intimité des résidents.	Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle explique que ces terrains ne font pas partie du projet Turcot, car ce sont des terrains résiduels appartenant à la Ville de Westmount. Elle ajoute que l'aménagement des terrains se fera à la suite d'une démarche de l'Arrondissement avec la Ville de Westmount.

- Nettoyage de la rue Saint-Antoine vers le nord

David Maréchal (KPHT) - Il spécifie qu'en période hivernale, il n'y a pas d'enjeu de nettoyage. Il dit que les travaux d'excavation qui génèrent plus de poussière sont présentement arrêtés. Il ajoute qu'ils s'assureront d'être en contrôle à la fonte des neiges et à la reprise des travaux en mars.

- Piste cyclable sur le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue en site propre ?

Stéphane Audet (MTMDET) - Il confirme que la piste cyclable est en site propre. Il mentionne qu'il est possible de voir tous les aménagements prévus sur la maquette 3D du projet et sur les simulations visuelles. Il indique que ces deux outils sont disponibles en ligne sur le site Web Turcot.

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle ajoute que la piste cyclable se poursuit sur la rue Brock où elle sera aussi en site propre.

- Vitesse sur la rue Rose-de-Lima, à la sortie de la route 136

Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle soutient que la situation est à l'étude et qu'il y a actuellement des démarches politiques sur le sujet. **Elle dit qu'il y aura un suivi à la suite de la décision du conseil de ville.**

Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot

Présentation par le MTMDET et KPH Turcot

Pour lire la présentation faite lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

Période de questions sur la présentation

Clélia Sève (CMC) – Elle demande si le pont piéton vers le Complexe récréatif Gadbois va rester ouvert lors de la fermeture du chemin de la Côte-Saint-Paul.

Clélia Sève (CMC) – Elle demande par où les cyclistes seront dirigés lorsqu'ils arriveront du pont.

Clélia Sève (CMC) – Elle demande si la signalisation sera claire. Elle ajoute que ce n'est pas drôle quand on est piéton de faire 5 km de détour. Elle aimerait aussi savoir si la piste cyclable sera ouverte du côté de la rue Saint-Patrick.

Sylvie Gervais (KPHT) - Elle dit que le pont piéton au niveau de l'avenue de l'Église demeurera ouvert. Elle ajoute que les cyclistes seront invités à utiliser la passerelle Georges-Étienne Cartier ou une autre passerelle qui sera indiquée éventuellement par Parcs Canada. Elle dit que la portion sous l'autoroute 15 sera entièrement fermée.

Sylvie Gervais (KPHT) - Elle dit que les cyclistes devront prendre la piste cyclable du côté sud et revenir par les écluses ou la passerelle Georges-Étienne Cartier. Elle ajoute qu'une signalisation sera installée en conséquence et que le chemin de détour sera affiché au Complexe récréatif Gadbois.

Sylvie Gervais (KPHT) - Elle confirme que la piste cyclable du côté de la rue Saint-Patrick sera rouverte le temps des travaux. Elle ajoute que la signalisation sera déployée dans le but d'être le plus claire possible. Elle invite les citoyens à signaler toute problématique au moment de l'ouverture.

<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande s’il y aura du marquage sur la piste cyclable.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) - Elle dit que tout sera mis en place au moment de l’ouverture.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il se dit impressionné par la vitesse de démantèlement de l’autoroute 720 est. Il ajoute avoir apprécié les ajustements qui ont été effectués concernant la poussière lors de la première fin de semaine.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) - Il le remercie de les avoir informés rapidement de la problématique.</p>
<p>Viviane Rochon (CMC) – Elle demande que la STM soit présente à la prochaine rencontre afin de faire un portrait du service dans le secteur. Elle déplore que des hausses de service aient été annoncées, mais que la fréquence des passages ait été réduite sur certaines lignes, dont la 78 – Laurendeau. Elle indique que certains citoyens doivent maintenant prendre leur véhicule à cause de la qualité moindre du service offert.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il indique que la demande est prise en note et que l’invitation sera envoyée à la STM pour la prochaine rencontre. Il ajoute que ça serait une belle occasion de leur demander de faire une présentation.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande des précisions concernant les étapes à venir pour la construction de la route 136 est et ouest ainsi que le démantèlement des structures existantes.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que le démantèlement de l’autoroute 136 est sera complété à la fin mars/ début avril. Il explique que par la suite les voies de la 136 est seront construites jusqu’à l’automne. Il ajoute que l’autoroute 720 ouest sera fermée à l’automne 2017 pour son démantèlement. Puis, la construction de la route 136 ouest sera réalisée.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle tient à souligner que le scénario de l’an prochain sera semblable à l’actuel, mais avec beaucoup plus de bretelles à démanteler. Elle ajoute que l’équipe est présentement en planification et que le scénario sera présenté à l’automne 2017.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande s’il est prévu de bonifier, au printemps et à l’été 2017, les mesures d’atténuation afin de mieux contrôler la poussière, la propreté des voies, le bruit, etc.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il indique que plusieurs mesures ont déjà été mises en place depuis le début des travaux. Il dit que les travaux vont s’éloigner des zones habitées et qu’il y aura beaucoup moins d’excavation et de remblais. Il mentionne que l’équipe travaille présentement à la conception d’un mur antibruit permanent du côté de la rue De Richelieu. Il ajoute que KPH Turcot limite le plus possible les travaux de nuit. Dans le cas où ce n’est pas possible, il travaille pour limiter le bruit, entre autres avec les alarmes de reculs à bruit blanc. Il mentionne aussi que la propreté dans les zones près du chantier sera un des objectifs pour 2017.</p>

<p>Clélia Sève (CMC) – Elle demande quand aura lieu l'aménagement de la cour Turcot et s'il y aura des consultations sur les travaux.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle précise que la cour Turcot ne sera pas libérée avant plusieurs années. D'ici là, elle dit que des démarches seront faites par l'urbanisme et l'Arrondissement et qu'il y aura une présentation pour les citoyens.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il précise que concernant la bande verte au pied de la falaise Saint-Jacques, les consultations pourraient avoir lieu vers la fin 2017 - début 2018.</p>
<p>Derek Robertson (CMC) – Il demande un meilleur nettoyage des trottoirs. Il suggère de mettre en place des interdictions de stationnement au printemps et à l'été plus d'une fois par semaine afin de permettre le nettoyage des rues dans le secteur du projet, et ce, jusqu'au trottoir.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que la demande sera transmise à l'Arrondissement.</p> <p>David Maréchal (KPHT) - Il ajoute que l'objectif de KPHT est d'éviter le plus possible que les résidus de construction se rendent dans les rues.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande plus de précisions à la suite de la rectification dans le dernier compte-rendu concernant l'autoroute 20, qui ne sera pas démantelé, mais restera en place.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il souligne que construire une nouvelle autoroute et ne pas détruire l'ancienne ce n'est pas très esthétique et que de plus, cela crée des îlots de chaleur supplémentaires. Il dit que si c'est une question de contamination des arbres pourraient être plantés à cet effet.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) - Il mentionne que KPHT n'effectuera pas le démantèlement de l'autoroute 20, non pas à cause de la contamination, mais plutôt parce que son démantèlement n'est pas prévu au contrat conception-construction.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que la suggestion est notée et que des vérifications seront effectuées.</p> <p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'elle adresse la proposition au service d'urbanisme.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande une période de questions pour les résidents avant la présentation.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il dit que la demande est prise en délibéré. Il ajoute toutefois qu'il faut trouver un équilibre pour ne pas trop faire attendre les gens qui se sont déplacés pour la présentation.</p>
<p>Citoyen – Il aimerait savoir si un aménagement est prévu sur la bande de terrain sur le bord de la route 136 est, entre les rues Lacasse et Rose-de-Lima.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle rappelle que ces terrains appartiennent à la Ville de Westmount. Elle dit qu'au PÉDUS des propositions sont présentement à l'étude pour l'aménagement de ces terrains. Elle dit qu'elle reviendra dès que possible avec plus d'informations.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il tient à souligner que l'aménagement de ces terrains ne fait pas partie du projet Turcot.</p>

<p>Citoyen – Il demande quand le mur antibruit près de la rue De Richelieu sera installé.</p> <p>Citoyen – Il demande si le mur sera transparent ou givré. Il demande aussi si les murs transparents risquent de faire refléter le soleil.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il ajoute que les résultats des consultations publiques n’ont pas été présentés.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) - Il dit que KHPT met les efforts pour que cela soit fait le plus rapidement possible. Il ajoute que le mur sera autant profitable pour les citoyens que pour la planification des travaux. Il dit qu’il fera un suivi.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit que des vérifications seront faites concernant le type de mur et le reflet du soleil.</p> <p>Cynthia Martin (MTMDET) – Elle souligne que les résultats des consultations sont disponibles sur le site Web de Turcot.</p> <p>Les résultats de la consultation pour le mur dans le secteur sont affichés à l’écran. L’option qui a été retenue par les citoyens est un mur transparent avec des insertions givrées.</p>
<p>Citoyen – Il indique qu’une porte avait été aménagée pour les services d’urgence dans la clôture entourant le stationnement des condos sur la rue De Richelieu. Il demande si après le projet, la porte sera toujours nécessaire.</p> <p>Derek Robertson (CMC) – Il suggère de prendre en note les coordonnées du citoyen afin de lui répondre rapidement. Il ajoute qu’il serait intéressant de faire des suivis auprès des citoyens lorsque la question est spécifique.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) & Marie-Sophie Couture (VdM) – Ils disent que des vérifications seront faites.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise - animateur (OS) – Il invite le citoyen à transmettre ses coordonnées à Cynthia Martin.</p>
<p>Citoyen – Il dit que le samedi 11 février, pendant 2-3 heures en soirée, le bruit des travaux était au-dessus de la limite permise. Il ajoute qu’il appelé à la ligne Turcot et qu’on lui a dit qu’une autorisation avait été émise afin de permettre le dépassement des limites sonores jusqu’à 23 h. Il aimerait savoir si effectivement ce dépassement a été autorisé.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que la plainte a été reçue à 21 h 30. Il précise qu’à ce moment le niveau sonore était entre 66 et 71 décibels. Il explique que dans des situations spéciales, telles que ce fut le cas pour le démantèlement de la route 136 la fin de semaine du 11 février, la limite de niveaux sonores peut être dépassée, si préalablement autorisé par le Ministère. Il ajoute que le 11 février à partir de 22 h 30 le niveau sonore est redescendu à environ 56 dB jusqu’au lendemain. Il termine en disant qu’après le démantèlement des piliers, qui aura lieu les 25 et 26 février, les travaux de démantèlement seront terminés dans ce secteur.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il ajoute que le Ministère émet des permis de dépassement sonore dans des cas particuliers seulement, c’est-à-dire lorsque KPH Turcot démontre que toutes les</p>

	mesures possibles ont été mises en place.
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il demande pourquoi les résidents ne sont pas informés lorsque des dépassements sonores sont prévus.</p> <p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il propose la diffusion de l'information au moment des dépassements, par exemple avec un message défilant.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il indique qu'un avis aux résidents signalant que certaines opérations pourraient entraîner des niveaux sonores plus élevés qu'à la normale a été distribué en novembre 2016 pour l'ensemble des opérations de démantèlement.</p> <p>Melha Kamel (MTMDET), responsable de la qualité du milieu – Elle dit que l'avis est disponible sur la console de suivi sonore. Il s'agit de l'avis général distribué pour les 16 fins de semaine de démantèlement. Elle mentionne la possibilité d'ajouter une bande défilante sur la console de surveillance du bruit lors des dépassements.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il tient à souligner que la plupart du temps la limite sonore est respectée.</p>
<p>Citoyenne – Elle demande comment sont entretenus les murs avec du verre et s'ils sont sécuritaires.</p>	<p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il dit qu'il y a des opérations de nettoyage des murs.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il explique que le facteur sécurité est très important lorsqu'il y a installation de murs.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) - Elle ajoute qu'il y a tout un système d'épreuves de sécurité pour s'assurer que les murs sont sécuritaires.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il indique que la Ville de Montréal dit ne pas pouvoir réaliser un projet d'anneau de glace dans le secteur du métro Angrignon à cause des besoins en stationnement créé par le projet Turcot.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit qu'elle fera des vérifications et que cela sera abordé avec la STM.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit qu'il y a une fissure sur le mur de son garage (rue Lacasse). Elle pense que c'est dû aux travaux de Turcot. Elle ajoute que le Ministère lui a répondu qu'ils ne sont pas en cause et de faire parvenir une réclamation à KPHT.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que pour que KPHT analyse sa demande, il faut en effet qu'elle complète et remette les documents requis.</p> <p>Stéphane Audet (MTMDET) – Il ajoute que c'est le même type de procédure du côté du Ministère.</p>
<p>Mauricio Garzon-Beltran (CMC) – Il aimerait avoir plus de détails sur le marquage prévu au début du printemps. Il mentionne la rue Saint-Rémi et les diverses pistes cyclables.</p>	<p>Marie-Sophie Couture (VdM) – Elle dit que les priorités au printemps sont : les zones scolaires, les accès au métro, près des CPE ainsi que des cliniques médicales. Elle ajoute qu'ensuite le marquage sera effectué dans les autres secteurs. Elle souligne que le marquage des viaducs comme Saint-Rémi et Ste-Marguerite est présentement à</p>

Comité de bon voisinage Turcot du Sud-Ouest

Compte rendu de la rencontre n° 20 – 13 février 2017



l'étude, mais devrait avoir lieu en 2017.

Prochaine rencontre du comité : 11 avril 2017
--